



PAGE 4 : BULLETIN D'ADHESION

(Adhésion du vacancier à l'Association d'accueil)

Je soussigné(e).....

Demeurant :.....

demande mon adhésion à l'association ci-après :

Dénomination Association des Maisons Familiales de Seyne Les Alpes

Siège de l'Association Quartier Saint Pierre - 04140 Seyne Les Alpes

Objet Social Construire, gérer, assurer le fonctionnement de Centres Familiaux de Vacances

Montant de la cotisation 2014 : 15 €

Mon adhésion sera soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.

Je m'engage à respecter les statuts. J'en aurai communication sur simple demande de ma part

Date :

Signature :

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" (n°78.17 du 01/01/1978) vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part signifiée par écrit, Les Relais CAP FRANCE peuvent être amenés à communiquer vos coordonnées à d'autres organismes.

Si vous souhaitez payer par Virement cochez cette case

IBAN : FR76 1910 6008 3803 8933 7500 036

RIB	Code établis.	Code Guichet	N° Compte	Clé RIB
19106	00838	03893375000	36	

Adresse SWIFT ou BIC : A G R I F R P P 891

IMPORTANT : Merci de libeller votre virement au nom de votre réservation !

Si vous souhaitez payer par carte bancaire cochez cette case

Munissez-vous de votre carte bancaire, et téléphonez nous 3 à 5 jours après l'envoi de ce document. Nous procéderons au règlement par « vente à distance ».

INSCRIPTION PAQUES 2015

POUR VOUS INSCRIRE A RECHASTEL

1° Complétez les documents joints :

- PAGE 3 : Fiche d'inscription
- PAGE 4 : Bulletin d'adhésion à l'association des Maison Familiale de Seyne.

2° Réglez les acomptes et les frais de dossier :

- Un acompte correspondant à **30% du montant du séjour** (hors adhésion et frais de dossier) à l'ordre de **Réchastel**, incluant l'assurance éventuelle (paiement par chèque, virement, carte bancaire, chèque-vacances, bon d'échange, vacaf,...).
- + **40 €** à l'ordre de l'association des **MFV de Seyne** (adhésion : 15 € + frais de dossier 25 €) - A REGLER IMPERATIVEMENT PAR CHEQUE -

3° Découpez les 2 versants du document et retournez-nous par courrier les pages 3 et 4 accompagnées des acomptes.

Un courrier de confirmation de votre réservation vous sera adressé, dès réception.

PAGE 2 : PLANNING INDICATIF

SAMEDI

A 19H00, apéritif de Bienvenue

DIMANCHE

Matin : Club enfants
Après Midi : Petite rando découverte vers « l' Escoubaye »
Soirée : **Grand jeu famille**

LUNDI

Matin : Club enfants
Après midi : Visite du site de serre Ponçon et tour du lac
Soirée : **cinéma** : « l'eau vive »
Pour les enfants : veillée jeux

MARDI

Matin : Club enfants ou
Rando vers Costebelle (adultes et enfants)
Après Midi : Visite de Barcelonnette, du musée (+ 3.50 €),
et dégustation des produits du pays à la maison de Jausiers
Soirée : **LOTO pour tous ou boum pour les enfants.**

MERCREDI

JOURNEE EN FAMILLES
Rando Raquettes, luge, farniente au soleil, dans le vallon de
Ste Anne
Au retour, Goûter chaud
Soirée : **Times Up ou soirée sports de montagne.**

JEUDI

Matin : Club enfants
Sortie VTT
Après midi : Initiation au tir à l'arc
Soirée : **RANDO FLAMBEAUX.**

VENDREDI

Matin : Club enfants : atelier cuisine
Visite chez les artisans - démonstration
Après Midi : Escalade
Soirée : **Soirée dansante déguisée et ses crêpes !!!**

PAGE 3: FICHE D'INSCRIPTION « PAQUES 2014 »

M. Mme Mlle
Adresse complète

Téléphone Mail

Votre profession ? Comment nous avez-vous connu ?

NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	
6)	
DATES DU SEJOUR : Du.....au.....	

Je soussigné....., m'engage à effectuer, avec ma famille le séjour ci-dessus
et m'engage en outre :

1. A effectuer, à l'inscription, un 1er versement correspondant à 30% du montant du séjour.
2. A verser le solde du montant du séjour, un mois avant mon arrivée.

**J'ai pris connaissance qu'en cas d'arrivée tardive, de départ prématuré ou d'absence pendant le
séjour, aucun remboursement ne sera effectué.**

Si vous souhaitez assurer votre séjour, il faut impérativement joindre à votre inscription le bordereau
d'assurance ci-joint. Sans sa souscription, aucun remboursement ne sera effectué, si vous annulez votre
séjour, quelle qu'en soit la raison. Ainsi il vous sera facturé :

* 30 % du séjour, pour toute annulation intervenant plus de 30 jours avant l'arrivée.

* La totalité du séjour, pour toute annulation intervenant moins de 30 jours avant l'arrivée.

Veuillez impérativement choisir entre les 2 options ci-dessous :

- Je souscris à l'assurance Annulation Assistance Rapatriement
- Je ne souscris pas à l'assurance Annulation Assistance Rapatriement

Enfin, je déclare avoir pris connaissance des conditions de séjour.

Fait à le Signature